

La tarification de certaines prestations peut différer de celle appliquée à des contrats antérieurs en cours d'exécution. Elle peut être négociée à la hausse ou à la baisse après accord des parties. Votre Directeur d'Agence se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. Les prix indiqués au présent tarif sont TTC. La TVA au taux actuellement en vigueur est de 20 %.

Tarif TTC⁽¹⁾

Les taux s'appliquent sur le loyer annuel hors charges.

Locaux d'habitation et locaux annexes

Honoraires relatifs à l'organisation de la visite, la constitution du dossier, la rédaction du bail

- Chambre, studio et type 2	13 %*
- Type 3	12,5 %*
- Type 4 et + et maison	12 %*

Préparation et réalisation de l'état des lieux (EDL).....

A la charge du propriétaire	A la charge du locataire
13 %*	8 ⁽²⁾ /10 ⁽³⁾ /12 € ⁽⁴⁾ par m ² selon secteur
12,5 %*	
12 %*	
3 € par m ² <i>*compris EDL</i>	3 € par m ² * <i>*tarif maximum applicable</i>

Rédaction d'actes isolés ou effectués en cours de bail (renouvellement, avenant)

Minimum de perception de 50,00 €

- Chambre, studio et type 2	5 %	5 %
- Type 3	4,5 %	4,5 %
- Type 4 et + et maison	4 %	4 %

Emplacement de stationnement

(Forfait partagé à parts égales entre locataire et propriétaire, intégrant les honoraires de location et de rédaction d'acte)

150 € 150 €

Locaux professionnels et commerciaux

selon convention

Une facture sera remise pour toute facturation de nos services au delà de 25 €

(2) Hors zones tendues et très tendues. (3) Zones tendues. (4) Zones très tendues.